

## Etude des rapports au travail et au capital lors de la transmission en élevage bovin lait

### CONTEXTE

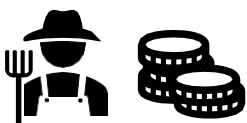


**45 %**  
des éleveurs laitiers  
ont + de 50 ans

La transmission des exploitations bovin lait est aujourd'hui un véritable enjeu pour l'agriculture française. En effet, la compensation des départs à la retraite n'est que partielle. De plus, la population agricole est vieillissante.

En parallèle, les reprises par de nouveaux profils de repreneurs tels que les HCF (Hors Cadre Familial) et les NIMA (Non Issus du Milieu Agricole) tendent à augmenter. Cependant, ces repreneurs peuvent avoir des divergences avec les cédants, ce qui peut compliquer les transmissions. Ces divergences proviennent notamment de rapports au capital et au travail différents.

### OBJECTIFS



L'objectif de cette étude est d'identifier les rapports au travail et au capital des entrants et des cédants ainsi que de comprendre comment les modalités de transmission des exploitations bovin lait peuvent être influencées par ces divers rapports. Ceci permettra par la suite de mieux comprendre les attentes et points de vue des acteurs de la transmission et ainsi de mettre en place différents dispositifs pour faciliter l'installation. Cette étude a été commanditée par la CIAP dans le cadre du projet HAPPYTERR "Alliances paysannes innovantes et territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole", financé par le RRF (Réseau Rural Français) et les fonds FEADER de l'Europe.

### CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS ET ENQUETES



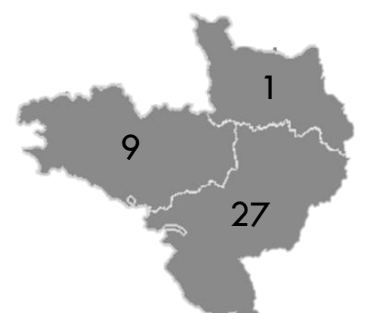
**59 %**  
d'exploitations en agriculture  
biologique

Enquête réalisée en Novembre 2020 (via des entretiens semi-directifs)

- Contacts fournis par la CIAP Pays de la Loire et l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA)
- 37 entretiens réalisés (22 cédants et 15 entrants)
- 84% d'éleveurs issus du milieu agricole (100% des cédants)
- 62% avec un parcours professionnel avant leur installation
- 86% des exploitations en forme sociétaire

Indicateurs	Minimum	Moyenne	Maximum
Taille de troupeau	30	78	400
Référence laitière (en litres)	120 000	612 000	3 000 000
SAU (en ha)	38	122	700

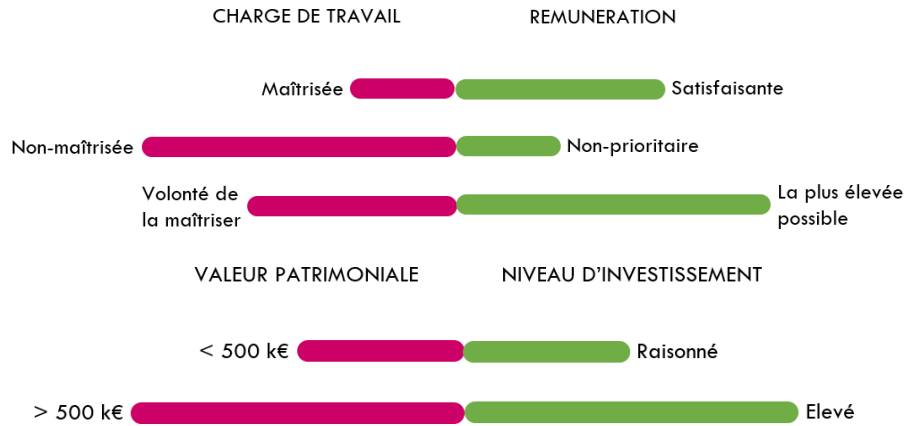
REPARTITION DES  
FERMES DES ENQUETES



## RAPPORTS AU TRAVAIL ET AU CAPITAL

Les rapports au travail sont discriminés par la charge de travail et les objectifs de rémunération. Les rapports au capital sont discriminés par le niveau d'investissement et le montant de la valeur patrimoniale.

Grâce à la combinaison de ces rapports, 4 profils d'éleveurs ont été créés : les entrepreneurs salariés, les héritiers, les chefs d'entreprise optimalistes et les chefs d'entreprise capitalistes.



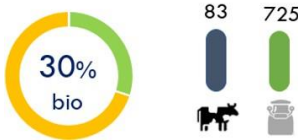
	Rapport au travail		Rapport au capital	
	Charge de travail	Rémunération	Investissements	Valeur
Entrepreneurs salariés	Maîtrisée	Satisfaisante	Raisonnés	<500 K
Héritiers	Non maîtrisée	Non prioritaire	Elevés	>500 K
Chefs d'entreprise optimalistes	Volonté de la maîtriser	La + élevée possible	Raisonnés	<500 K
Chefs d'entreprise capitalistes	Volonté de la maîtriser	La + élevée possible	Elevés	>500 K

## LES PROFILS PEUVENT ETRE RELIES A DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION

Les entrepreneurs salariés



Les héritiers



Les chefs d'entreprise optimalistes



Les chefs d'entreprise capitalistes



### REFERENCES EN PAYS DE LA LOIRE :



- 521 000 litres livrés en moyenne <sup>(1)</sup>
- 63 VL en moyenne <sup>(2)</sup>

### REFERENCES NATIONALES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE :



- 6% d'exploitations laitières en AB
- 230 000 litres livrés en moyenne
- 47 VL en moyenne <sup>(3)</sup>

Le profil des entrepreneurs salariés compte majoritairement des exploitations en agriculture biologique avec des systèmes herbagers. Ces structures ont un nombre de vaches et une référence laitière équivalent aux moyennes des élevages laitiers français en agriculture biologique (48 vaches et 286 000 litres).

Les exploitations des éleveurs du profil des héritiers sont en majorité basées sur un système conventionnel mais ensilage (30% d'exploitations en agriculture biologique, ce qui est supérieur à la part d'élevages laitiers bio dans le Grand Ouest). Il s'agit d'exploitations ayant en majorité une taille et un niveau de production supérieurs aux élevages des Pays de la Loire, Bretagne et Normandie (83 vaches et 725 000 litres).

Les exploitations des éleveurs du profil des chefs d'entreprise optimalistes sont pour la plupart en agriculture biologique avec un système herbager. Ces exploitations sont de tailles relativement importantes par rapport à la taille moyenne des troupeaux en agriculture biologique au niveau national (70 vaches et 500 000 litres).

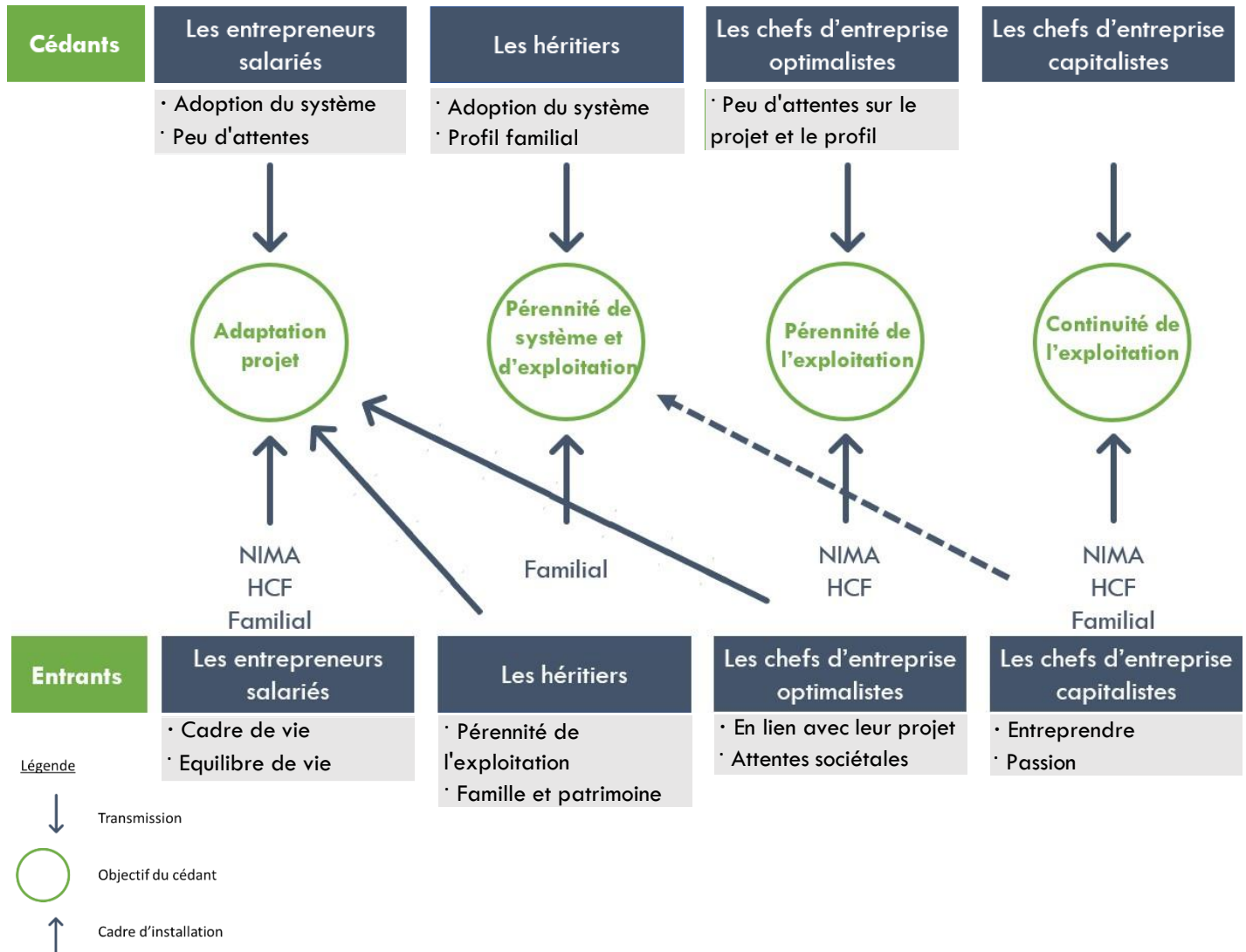
Quant aux exploitations des éleveurs du profil des chefs d'entreprise capitalistes, celui-ci regroupe des systèmes conventionnels, avec une production laitière plus intensive et supérieure aux autres profils, basés sur un système maïs ensilage (140 vaches et 1 400 000 litres).

(1) Institut de l'élevage. 2020. Les chiffres clés du GEB bovins 2020. Productions lait et viande.

(2) Chambre d'agriculture Pays de la Loire. 2019. La filière laitière en Pays de la Loire. Contexte et enjeux.

(3) Produire bio. La filière bovin lait. [En ligne]. Disponible sur [https://www.produire-bio.fr/la-filiere-lait/?fbclid=IwAR3xNYOMzJdFb1L\\_e8XqUChO3B0pzRTTFG1Zck0S6NrLrKRjM\\_r9hVLYoE](https://www.produire-bio.fr/la-filiere-lait/?fbclid=IwAR3xNYOMzJdFb1L_e8XqUChO3B0pzRTTFG1Zck0S6NrLrKRjM_r9hVLYoE).

## TRANSMISSIONS POSSIBLES ENTRE PROFILS EN FONCTION DES ATTENTES DES CEDANTS ET DES ENTRANTS



Cette étude a permis de mettre en évidence les attentes des cédants envers les repreneurs et leur projet ainsi que celles des entrants envers le projet qu'ils recherchent.

Tout d'abord, pour le profil des entrepreneurs salariés, une majorité des cédants souhaitent que leur repreneur adopte leur système, en adaptant leur projet. En revanche, ces cédants ont peu d'attentes sur le profil du repreneur qu'il soit issu du milieu agricole ou non. En effet, pour ce cas de figure, par exemple, les cédants en agriculture biologique souhaitent que le repreneur reste dans ce système. En ce qui concerne les entrants de ce profil, ils recherchaient un cadre de vie ainsi qu'un équilibre de vie.

Pour le profil des héritiers, la majorité des cédants souhaitent eux aussi que leur système soit adopté par le repreneur et de préférence dans un cadre familial. La majorité des entrants de ce profil recherchent une pérennité de l'exploitation c'est-à-dire qu'ils veulent reprendre l'exploitation familiale et la faire perdurer. En effet, l'exploitation est considérée comme un patrimoine familial.

Ensuite, les cédants du profil des chefs d'entreprise optimalistes ont peu d'attentes sur le projet et le profil du repreneur. Le porteur de projet peut changer l'activité de l'exploitation mais ce dernier doit être dans le même état d'esprit. En ce qui concerne les entrants du profil des chefs d'entreprise optimalistes, ils souhaitent principalement reprendre une exploitation qu'ils pourront adapter à leur projet qui est souvent en lien avec les attentes sociétales.

Enfin, pour le profil des chefs d'entreprise capitalistes, aucun cédant de ce profil n'a été interrogé. Les entrants de ce profil ont la volonté d'exercer leur métier par passion d'entreprendre.



## CONCLUSION

Le renouvellement générationnel en agriculture représente un véritable enjeu dans de nombreuses filières. La filière bovin lait n'échappe pas à ce défi. En effet, il semble primordial de réfléchir à de nouvelles perspectives permettant de relever ce défi.

Notre étude a permis d'identifier et définir différents rapports au capital et au travail qui ont été utilisés pour former 4 profils : les entrepreneurs salariés, les héritiers, les chefs d'entreprise optimalistes, et les chefs d'entreprise capitalistes. Nous avons pu mettre en évidence que ces rapports au capital et au travail, ainsi que les attentes des cédants et des entrants, peuvent influencer les transmissions positivement ou négativement.

Nous avons pu montrer que certains profils peuvent être plus ou moins souples lors de la transmission et la rendre plus ou moins facile. Les profils qui ont beaucoup de présupposés dans la vision de la transmission, comme le patrimoine familial, la valeur affective de l'exploitation, la volonté que l'exploitation perdure dans son système seraient assez rigides et pourraient rendre la transmission plus difficile. A l'inverse, ceux qui ont une vision plutôt économique de l'exploitation agricole seraient plus souples et moyennant quelques adaptations ou aménagements, ils peuvent s'adapter et reprendre les exploitations de différents profils.

Par ailleurs, les systèmes économique, social, juridique et fiscal actuels ne permettent pas de répondre à toutes les attentes. En effet, chez certains des enquêtés, des montages alternatifs ont été mis en place pour contourner des obstacles financiers, notamment les apports de capitaux élevés. C'est ainsi que des réflexions autour de nouveaux statuts juridiques permettant de pallier les limites des statuts actuels sont nécessaires, il en va de l'avenir de l'agriculture afin d'assurer le renouvellement des agriculteurs.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les agriculteurs pour avoir accepté de nous accorder leur temps lors de nos enquêtes.

Nous remercions l'ensemble des commanditaires et des membres du comité de pilotage pour la confiance et l'aide accordées lors de cette étude. Nous les remercions également pour leur présence et leur implication lors de nos différents échanges.

Il nous tient à cœur de saluer le travail et l'implication des enseignants qui nous ont encadrés, Dr Nejla Ben Arfa, Dr Guilhem Anzalone et Dr Yannick Lautrou.

